

## **Avis d'intention de procéder à une détermination – Début de la période de consultation publique**

02 mai 2022 – Affaires mondiales Canada a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Affaires mondiales Canada invite le public à formuler des commentaires jusqu'au 02 juin 2022 sur cette détermination.

## **Avis public**

### **Projet SANC2S dans l'Afrique de l'ouest – Période de consultation publique**

**02 mai 2022** – Affaires mondiales Canada doit déterminer si le projet **Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Changements Climatiques au Sahel (SANC2S)** proposé est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Affaires mondiales Canada invite le public à formuler des commentaires sur cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur la protection des renseignements personnels (<https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/protection>) sur le site Web du Registre.

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 02 juin 2022** à :

Division de l'environnement

Direction générale des enjeux mondiaux et du développement

Affaires mondiales Canada

Courriel : [CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca](mailto:CommentsIAARegistry-CommentairesRegistreLEI@international.gc.ca)

## **Le projet**

**Titre du projet :** Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Changements Climatiques au Sahel (SANC2S)

**Résumé du projet :** Le projet Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Changements Climatiques au Sahel (SANC2S) est financé par le gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada et mis en œuvre par Développement et Paix et ses partenaires locaux afin de s'attaquer à la malnutrition, l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans des communautés du Niger, Mali et Burkina Faso. Dans ce contexte, les travaux de construction et activités reliées suivantes sont planifiées : au Burkina Faso, construction de 3 centres de transformation agricole avec entrepôts et 4 unités de transformation, mettre en place 2 jardins maraîchers clôturés de 2 ha avec château d'eau; au Niger, construire un magasin et 30 entrepôts, réhabiliter 15 entrepôts, et mettre en place 13 jardins maraîchers de 1 ha irrigués avec forages et puits; au Mali, construire 5 entrepôts, 3 centres de service, 4 centres de transformation et 3 forages, mettre en place 2 fermes écologiques de 2 ha avec puits, effectuer le surcreusement 2 mares ensablées de 1 ha, et aménager 7 périmètres maraîchers irrigués de 1 à 2 ha, 5 sites agro-sylvo-pastoraux de 3 ha, et réaliser 3 aménagements de lutte contre l'érosion, de restauration des sols et de rétention des eaux de 17,5 ha.

**Partenaire :** Développement et Paix

**Lieux :**

Burkina Faso : régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts Bassins

Mali : régions de Gao, Kayes et Sikasso

Niger : régions de Niamey et Tillabéry.